

ÉCOLE D'ÉTÉ DES ÉTUDES EUROMÉDITERRANÉENNES

Le gouvernement des migrations en Méditerranée - Acteurs, normes, espaces, dispositifs - 13-17 juin 2016

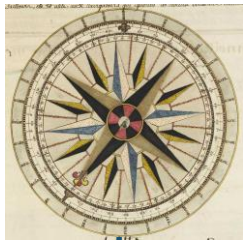
Chaque année, en juin, l'École d'été du CHERPA réunit à Sciences Po Aix de jeunes chercheurs pour une semaine (du lundi au vendredi inclus) d'échanges autour de leurs recherches doctorales en cours. Cet événement propose plusieurs formules de communications et de débats.

1) Les sessions « **Fabrique des thèses** » offrent aux doctorants du CHERPA l'opportunité de soumettre l'état d'avancement de leurs travaux à une discussion collective. C'est l'occasion pour eux de confronter leurs approches, leurs méthodes et leurs hypothèses au regard d'autres chercheurs.

2) Dans le cadre de ses « **conférences thématiques** », l'École d'été du CHERPA propose aux doctorants et jeunes docteurs de sciences sociales (Science Politique, Droit, Sociologie, Histoire, Économie, Anthropologie, Géographie) du CHERPA et des autres centres de recherche de répondre à un appel à communications pour venir y présenter leurs travaux en lien avec le sujet retenu comme l'axe thématique transversal de la semaine de communications et de débats. Les communications sélectionnées sont discutées par des chercheurs confirmés.

3) L'École d'été accueille également un cycle de « **grandes conférences** » qui sont prononcées par les grands spécialistes du thème mis en exergue. Le projet consiste à transformer la session 2016 de cet événement en « **École d'été des études euroméditerranéennes** » consacrée au thème du «gouvernement des migrations en Méditerranée». En ouvrant l'appel à communications et les invitations de conférenciers en direction des universités et centres de recherche de tout le pourtour méditerranéen, l'objectif est ainsi de créer une semaine de rencontre scientifique internationale réunissant des chercheurs et jeunes chercheurs venant des multiples rives de la Méditerranée.

4) Les sessions « **Programme Off** » sont préparées et animées par les doctorants du CHERPA qui y échangent et débattent autour des enjeux de la thèse en sciences sociales (méthodes, techniques d'enquête, cadre théorique, rapport au terrain, processus d'écriture, etc.).



Le sujet des conférences thématiques de la session 2016

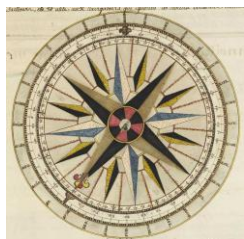
Au sud et au nord de la Méditerranée, les formes et l'intensification qui caractérisent ces dernières années le phénomène migratoire possèdent de multiples dimensions - économiques, sociales, urbaines, culturelles, institutionnelles et politiques - dont les SHS cherchent à saisir les causes, les tendances et les effets.

Parmi les questions qui posent un défi à la connaissance académique, on peut citer les suivantes :

- Les dimensions localisées des migrations (frontières, camps, murs, espaces urbains...)
- Pratiques et groupes confessionnels (associations communautaires, ONG, revival, conversions ; etc.)
- Normes, politiques et dispositifs publics (asile, accueil et gestion des populations, rhétorique sécuritaire)
- Économie politique des circulations, des mobilités et des migrations (rationalisation et technicisation des stratégies de migration ; niches économiques des migrants ; impacts sociaux et territoriaux des remittances ; réseaux criminels, mafias et économie migratoire)
- Politisation de l'altérité (le réinvestissement politique, électoral et partisan des « identités » ; mouvements collectifs ; redéfinition du vivre-ensemble ; mythe national et communautés imaginées)
- Le cadrage social et représentations des migrations (les figures multiples du migrant ; traitement journalistique de la question et des « crises » migratoires ; événementialisation et émotions dans la mise en problème du fait migratoire ; la dialectique sécuritaire / humanitaire)

Structures et équipes partenaires

Sciences Po Aix – CHERPA (EA 4261) • École de la Gouvernance et de l'Économie de Rabat – CRESC • CEDEJ (USR 3123) (Égypte) • Centre Jacques-Berque (Maroc) • CERIC (UMR 7318 CNRS – AMU) • GIS Moyen Orient et Mondes Musulmans • IDEMEC (UMR 7307 CNRS – AMU) • IFPO (USR 3135) • IRMC (Tunisie) • IREMAM (UMR 7310 CNRS – AMU) • LAMES (UMR 7305 CNRS – AMU) • LEST (UMR 7317 CNRS – AMU) • Observatoire des relations euroméditerranéennes MMSH (USR 3125 CNRS – AMU) • TELEMME (UMR 7303 CNRS – AMU) • Université de Galatasaray (Turquie) • Université de Turin (Italie) • Réseau Odysseus • Réseau universitaire européen Droit de l'Espace de liberté, sécurité et justice • Écoles doctorales 67 et 355

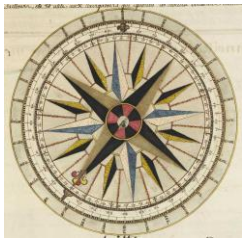


Comité de pilotage

Philippe ALDRIN, Professeur des universités, Directeur du CHERPA – Sciences Po Aix • Léa LEMAIRE, doctorante CHERPA – Sciences Po Aix / ULB • Elen LE CHÊNE, doctorante CHERPA – Sciences Po Aix • Chiara PETTENELLA, doctorante CHERPA – Sciences Po Aix / IREMAM • Julie RANNOUX, doctorante CHERPA – Sciences Po Aix • Aude SIGNOLES, Maîtresse de conférences – CHERPA – Sciences Po Aix / IREMAM • Mohamed TOZY, Professeur des universités – CHERPA – Sciences Po Aix / EGE Rabat

Comité scientifique

- Philippe ALDRIN, Politiste, CHERPA – Sciences Po Aix
- Abaher EL-SAKKA, Politiste, Université de Birzeit
- Lisa ANTEBY-YEMINI, Anthropologue, IDEMEC (AMU)
- Virginie BABY-COLLIN, Géographe, co-responsable du groupe migrations de l'UMR TELEMME (AMU)
- Irene BONO, Politiste, Université de Turin
- Paula GARCIA ANDRADE, Juriste, Facultad de Derecho, Universidad Pontificia Comillas, Madrid
- Katia BOISSEVAIN, Anthropologue, IDEMEC (AMU)
- Myriam CATUSSE, Politiste, IFPO
- Constance DE GOURCY, Sociologue, LAMES (AMU)
- Didem DANIS, Sociologue, Galatasaray University, Istanbul
- Karima DIRECHE, Directrice de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Tunis
- Kamal DORAÏ, Sociologue, IFPO
- Vincent GEISSER, Politiste, IREMAM (AMU)
- Virginie GUIRAUDON, Politiste, CEE
- Béatrice HIBOU, Politiste, CRESC - EGE, Rabat
- Elen LE CHÊNE, Politiste, CHERPA
- Lea LEMAIRE, Politiste, CHERPA-ULB
- Philippe DE BRUYCKER, Juriste, ULB
- Henri LABAYLE, Juriste, Université de Pau
- Sylvie MAZZELLA, Sociologue, LAMES (AMU)
- Rostane MEHDI, Juriste, CERIC (AMU)
- Delphine MERCIER, Sociologue, LEST (AMU)
- Sabrina MERVIN, Centre Jacques-Berque (Rabat)
- Stéphane MOURLANE, Historien, TELEMME (AMU)
- Chiara PETTENELLA, Politiste, CHERPA-IREMAM
- Julie RANNOUX, Politiste, CHERPA
- Andrea REA, Sociologue, ULB
- Nathalie RUBIO, CERIC (AMU)
- Laura RUIZ DE ELVIRA, Wafaw (Syrie)
- Aude SIGNOLES, Politiste, CHERPA / IREMAM
- Mohamed TOZY, Politiste, CHERPA / CRESC (EGE)
- Pierre SINTÈS, Géographe, TELEMME (AMU)
- Claire VISIER, Politiste, Université de Bilgi, Istanbul



ÉCOLE D'ÉTÉ DES ÉTUDES EUROMÉDITERRANÉENNES

SÉANCES THÉMATIQUES

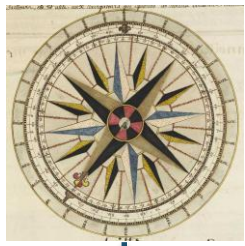
APPEL À COMMUNICATIONS

Le gouvernement des migrations en Méditerranée - Acteurs, normes, espaces, dispositifs - 13 au 17 juin 2016

Modalités de soumission

- 1- Les doctorants et jeunes docteurs devront fournir pour le **29 mars 2016 au plus tard** à l'adresse suivante recherche@sciencespo-aix.fr leur proposition de communication (2 pages maximum). Le texte comportera en tête les informations suivantes :
 - Nom du doctorant ou docteur
 - Titre de la thèse
 - Directeur de la thèse
 - Institution d'appartenance
 - Nombre d'année d'inscription en thèse
- 2 Le comité de sélection informera les auteurs le **8 avril 2016**
- 3 **Les textes complets** (30 000 à 40 000 caractères tout compris) des communications sélectionnées devront parvenir **le 1^{er} juin 2016 au plus tard** à l'adresse suivante : recherche@sciencespo-aix.fr

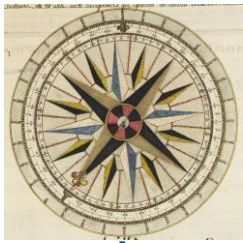
L'espace méditerranéen s'est imposé cette dernière décennie au cœur du traitement médiatique de la thématique migratoire au travers d'évènements tels le naufrage du 3 octobre 2013 au large de Lampedusa, d'images relayant les traversées en mer de migrants suite aux "révolutions arabes" ou rapportant le quotidien des réfugiés syriens dans des camps turcs, jordaniens et libanais. Le phénomène migratoire s'est d'ailleurs institué de manière très visible dans le débat public et le jeu politique sur les deux rives de la Méditerranée. Dans ce cadre, à l'urgence des "crises migratoires", répondent des mesures associant contrôle renforcé des frontières (y compris au sein de l'Union Européenne) et mise en œuvre d'une assistance ciblée auprès des "vrais" réfugiés.



Si elle s'est imposée comme une constante des discours politiques et médiatiques, cette lecture mécanique occulte le temps long des processus de construction politiques, administratifs, médiatiques, sociaux du problème migratoire et de son traitement en Méditerranée.

En parallèle, dans les travaux de SHS, la Méditerranée a été construite tout autant comme espace de fortes mobilités que comme espace de contrôle. Un certain nombre de travaux s'attachent à identifier les spécificités d'un régime, d'un système ou d'un modèle migratoire méditerranéen (Dumont, 2009 ; Pugliese, 2010 ; King & Debono, 2013). L'étude de la multiplicité des trajectoires individuelles des migrants dans l'espace méditerranéen a ainsi permis de mettre l'accent sur l'émergence de territoires de mobilité en Méditerranée (Baby-Colin, Bensaâd & Sintès, 2009) ainsi que sur les dynamiques sociales initiées par les migrants en connectant entre eux différents espaces, à l'instar des pratiques commerciales des petits entrepreneurs transfrontaliers (Tarrus 1992 ; Peraldi 2001, 2002). En parallèle, d'autres travaux (Clochard 2003 ; Lutterbeck, 2006 ; Ritaine, 2012 ; Ottavy, Clochard, 2014) se sont penchés sur la construction d'un espace de contrôle des mobilités en retraçant le processus de construction d'une frontière européenne en Méditerranée et ses effets (Kirişçi, 2002 ; Infantino, Rea, 2012 ; Cuttitta, 2015). En ce sens, tant la politique des visas Schengen que les pratiques de confinement des étrangers ou l'édification de murs, le développement de techniques de surveillance (les radars) et de technologies de contrôle (la biométrie) ont été particulièrement examinés. En outre, plusieurs auteurs ont souligné que si ces dispositifs de contrôle s'appuient sur la mise à l'écart des étrangers, ils mobilisent également des formes plus ou moins instituées de reconnaissance de droits (assistance juridique et humanitaire dans les centres de rétention ou les camps de réfugiés), lesquelles sans remettre en cause les logiques de tri, participent à en négocier et déplacer les limites (Agier, 2008 ; Fischer, 2009).

De manière générale, en dépit de contributions récentes, bon nombre de travaux examinant les circulations migratoires sont plutôt conduits en anthropologie, en sociologie et en géographie ; tandis que ceux consacrés au contrôle des mobilités sont davantage issus du champ des relations internationales, du droit et de la science politique. Cette École d'Été est l'occasion d'opérer un retour sur ces travaux, de rapprocher et faire dialoguer différentes approches en étant attentifs à d'éventuelles zones d'ombre, dont certaines, non limitatives, sont proposées ici. Tout d'abord, qu'il s'agisse de travaux consacrés à un "modèle migratoire" ou à la constitution d'une frontière en Méditerranée, la dimension européenne tend à y occuper une place prépondérante. Les études sur le régime migratoire se concentrent généralement sur la rive nord de la Méditerranée. De même, si la construction d'un espace européen constitue l'une des caractéristiques du gouvernement des migrations en Méditerranée, la mise en œuvre de politiques migratoires au sud de la Méditerranée ne saurait s'y réduire. La dynamique de communautarisation de ce secteur d'action publique en Europe (Guiraudon, 2003) et l'importance croissante de la dimension extérieure de la politique européenne (Lavenex, Mérand, 2007, Lavenex, Uçarer, 2003) ont en effet conduit à ce que nombre d'analyses prennent la variable européenne comme point de départ des questionnements et facteur unique du

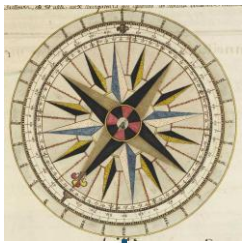


changement des politiques migratoires en Méditerranée. Tout en approfondissant l'étude des modalités de la coopération de l'UE avec ses pays voisins et sans nier les rapports de domination qui la sous-tendent, ne pourrait-on pas rendre compte plus largement des espaces multiples et logiques concrètes de la circulation et de la coproduction des savoirs, normes et instruments du gouvernement des migrations en Méditerranée ?

Par ailleurs, et sans remettre en cause l'apparition de nouveaux instruments de coopération depuis une quinzaine d'années, l'analyse longitudinale des formes de coopération pourrait permettre de relativiser la nouveauté des formes et de l'ampleur du gouvernement méditerranéen des migrations. Si l'analyse des politiques d'immigration a longtemps été indissociablement liée à celle de la « nationalisation des sociétés » (Noiriel, 2001), la coopération entre Etats en Méditerranée n'est pas nouvelle : des conventions internationales autour de la protection sociale des travailleurs migrants dans le cadre de l'OIT dès le début du XXème siècle dans une logique tout à la fois de respect de la libre concurrence sur le marché et d'attractivité de la main-d'œuvre (Rosental, 2011), aux négociations bilatérales entre Etats européens et leurs anciennes colonies afin de réduire les droits de circulation (Laurens, 2008), en passant par la signature d'accords relatifs à la main-d'œuvre (avec la Turquie, par exemple, dans les années 1960).

La dernière piste de réflexion soulevée ici renvoie à la diversité des formes prises par les logiques de sécurisation du gouvernement des migrations. Outre les dispositifs de surveillance et d'éloignement, celui-ci se traduit en effet, bien que de manière moins visible, dans l'édiction de normes et de catégories-cibles. Ces dernières sont à l'origine d'une multiplication des statuts juridiques et sociaux des migrants auxquels sont associés des droits différenciés selon, entre autres, le mode d'entrée sur le territoire, l'ancienneté de la résidence, le type de titre de séjour et travail ou la position occupée sur le marché du travail (Morris 2003). En ce sens, le gouvernement des migrations ne relève pas des seuls dispositifs de surveillance policière et d'enfermement mais s'inscrit au croisement de régulations dans différents champs (marché du travail, protection sociale etc.). L'étude des modalités de construction d'une frontière européenne en Méditerranée ne doit-elle pas, dans ce cadre, s'articuler à celle de la construction de frontières internes démultipliées qui régissent les possibilités d'accès des migrants à des statuts porteurs de droits (Lendaro 2012) ? Il s'agit alors de se pencher plus précisément sur les dynamiques qui participent à tracer des lignes de division entre groupes sociaux (nationaux/étrangers ; réfugiés/migrants) et dans lesquelles l'action publique joue un rôle déterminant.

Au confluent de ces différents travaux, cette École d'Été s'ancre résolument dans une perspective pluridisciplinaire. En ce sens, le terme "gouvernement", mis en exergue dans le titre, ne renvoie pas à un parti pris disciplinaire. Mobilisant différents regards disciplinaires et techniques d'enquête, des approches comparatives ou études de cas plus circonscrites, les communications pourront s'inscrire dans l'un de ces deux axes ou les articuler (*voir la version détaillée des axes en annexe*).



Axe 1 : La fabrique des politiques liées au gouvernement des migrations

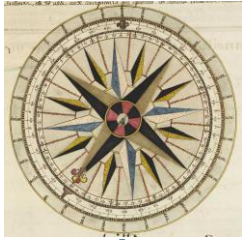
Cette École d'Été souhaite saisir les processus de fabrique et de circulation des normes liées au gouvernement des migrations en Méditerranée. On se propose de mieux caractériser, à partir de l'espace méditerranéen, les logiques plurielles du contrôle des mobilités. L'enjeu est d'ancrer ces politiques dans leur contexte de production en s'intéressant notamment à la diversité des acteurs (étatiques, européens, internationaux, associatifs, privés, du Nord comme du Sud) et aux effets de cette diversité sur les politiques adoptées. De la même façon, il s'agit de considérer la complexité des domaines d'intervention (champ de la sécurité, marché du travail, assistance humanitaire, protection sociale etc.) et des instruments (dispositifs matériels et technologiques de contrôle et de surveillance, normes juridiques, outils financiers, de planification) de la régulation des mobilités en Méditerranée.

Axe 2 : Contestation, contournement et structures d'opportunité

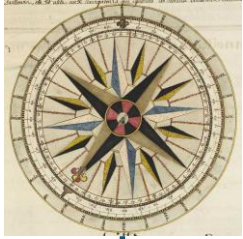
Un second axe portera sur les modalités de réappropriation et de contournement de ces normes à différentes échelles. D'une part, le gouvernement des migrations est également façonné par des mobilisations politiques, militantes, associatives, syndicales, religieuses, administratives. En quoi ces mobilisations constituent-elles des ressources et appuis dans l'accès aux droits des migrants ? Comment ces mobilisations localisées s'articulent-elles à des luttes menées dans d'autres espaces locaux, nationaux et supranationaux de part et d'autre de la Méditerranée ? D'autre part, on examinera les transformations des routes migratoires, de l'espace urbain, des réseaux informels en étant attentifs aux ressources et contraintes qu'elles constituent pour les migrants. En quoi permettent-elles de comprendre les trajectoires des migrants, les possibilités de contournement des logiques sécuritaires, ou encore les recompositions de l'économie des frontières ?

Bibliographie

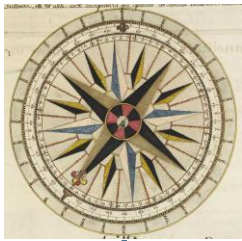
- Agier Michel, *Gérer les indésirables - Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, 2008.
- Anteby-Yemini Lisa, « Migrations africaines et nouveaux enjeux de la frontière israélo-égyptienne », *Cultures & Conflits*, 72, 2008.
- Aslan Mustafa, Pérouse Jean-François, « Istanbul : le comptoir, le hub, le sas et l'impasse », *Revue européenne des migrations internationales*, 19(3), 2003
- Baby-Collin Virginie, Bensaâd Ali et Sintès Pierre, « Introduction », *Méditerranée*, 113, 2009.
- Bava Sophie, Picard Julie, « La migration, moment de mobilité religieuse ? Le cas des Africains au Caire », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, Numéro spécial, 2014
- Biehl Kristen, « Migration 'securitization' and its everyday implications: an examination of Turkish asylum policy and practice » *European University Institute Robert Shuman Centre for advanced Studies*, 2009



- Bigo Didier, *Polices en réseaux. L'expérience européenne*. Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Bigo Didier, "The transnational field of computerised exchange of information in police matters and its European guilds", in N. Kauppi & M. Madsen (eds.), *Transnational Power Elites: The New Professionals of Governance, Law and Security*, Routledge, 2013.
- Clochard Olivier, « La Méditerranée : dernière frontière avant l'Europe », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 222, 2003.
- Cuttitta Paolo, « La « frontiérisation » de Lampedusa, comment se construit une frontière », *L'Espace Politique*, 25(1), 2015.
- Décosse Frédéric, *Migrations sous contrôle. Agriculture intensive et saisonniers marocains sous contrat « OMI »*, thèse de doctorat, EHESS Paris, 2011.
- Didem Daniş, « « Attendre au Purgatoire » : Les réseaux religieux de migrants chrétiens d'Irak en transit à Istanbul », *Revue européenne des migrations internationales*, 22(3), 2006.
- Dumont Gérard-François, « Le système migratoire méditerranéen », *Outre-Terre*, 23(3), 2009.
- El Qadim Nora, *Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc / Union européenne*, Dalloz, 2015
- Étienne Agathe, Picard Julie, « Réfugiés et migrants subsahariens « en transit » au Caire : le monopole chrétien de l'assistance ? », *A contrario* 18(2), 2012.
- Fischer Nicolas, « Une frontière « négociée » » L'assistance juridique associative aux étrangers placés en rétention administrative, *Politix*, 87(3), 2009.
- Frigoli Gilles, De la circulaire au guichet. Une enquête sur la fabrique des populations vulnérables, *Déviance et Société*, 33(2), 2009.
- Guiraudon Virginie, «The Constitution of a European Immigration Policy Domain : A Political Sociology Approach », *Journal of European Public Policy*, 10(2), 2003.
- Guiraudon Virginie, « Les effets de l'europeanisation des politiques d'immigration et d'asile. », *Politique européenne*, 31, 2010.
- Infantino Federica, Rea Andrea, « La mobilisation d'un savoir pratique local : attribution des visas Schengen au Consulat général de Belgique à Casablanca. », *Sociologies pratiques*, 24(1), 2012.
- Kirşçi Kemal, "Immigration and Asylum Issues in EU Turkish Relations: Assessing EU's Impact on Turkish Policy and Practice" in S. Lavenex & E. M. Ucarer (Eds.), *Migration and Externalities of European Migration*.Oxford, Lexington, 2002.
- Laurens Sylvain, « L'immigration : une affaire d'Etats. Conversion des regards sur les migrations algériennes (1961-1973) », *Cultures & Conflits*, 69, 2008.
- Lavenex Sandra et Frédéric Mérand, « Nouveaux enjeux sécuritaires et gouvernance externe de l'Union Européenne », *Politique européenne*, 22, 2007.
- Lavenex Sandra, Uçarer Emek, « The External Dimension of Europeanisation. The Case of Immigration Policies », *Cooperation and Conflict*, 39(4), 2004.
- Lendaro Annalisa, « Frontières territoriales et frontières symboliques », *Hommes et migrations*, 1296, 2012
- Lendaro Annalisa, « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d'immigré-e-s. Ce que l'action publique fait aux parcours de vie », *Revue française de sociologie*, 54(4), 2013.
- Lutterbeck Derek, « Policing Migration in the Mediterranean », *Mediterranean Politics*, 11(1), 2006.
- Mésini Béatrice, « Contentieux prud'homal des étrangers saisonniers dans les Bouches-du-Rhône », in dossier « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », *Études rurales*, 182, 2009.
- Morice Alain, « Le travail sans le travailleur », *Plein droit*, 61, 2004
- Morris Lydia, « Managing Contradiction : Civic Stratification and Migrants' Rights », *International Migration Review*, 37(1), 2003.



- Noiriel Gérard, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*. Paris, Belin, 2001.
- Ottavy Eva, Clochard Olivier, « Franchir les dispositifs établis par Frontex. Coopérations policières transfrontalières et refoulements en mer Égée », *Revue européenne des migrations internationales* 32(2), 2014.
- Parizot Cédric, « An Undocumented Economy of Control. Workers, Smugglers and State Authorities in Southern Israel/Palestine », in L. Anteby-Yemini, V. Baby-Collin, S. Mazzella, S. Mourlane, C. Parizot, C. Regnard, P. Sintès (eds.), *Borders, Mobilities and Migrations, Perspectives from the Mediterranean, 19th-21st Century*, PIE Peter Lang, Bruxelles, 2014.
- Peraldi Michel, (dir.), *Cabas et containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, MMSH, Aix-en-Provence, 2001.
- Peraldi Michel, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve et Larose, MMSH, Aix-en-Provence, 2002.
- Pugliese Enrico, « Le modèle méditerranéen de l'immigration. Contexte, espace, périodisation, caractéristiques, stabilité », *Italies*, 14(1), 2010.
- Ritaine Évelyne., (dir.), *L'Europe du Sud face à l'immigration. Politique de l'étranger*, PUF, Paris, 2005
- Ritaine Évelyne, « La fabrique politique d'une frontière européenne en Méditerranée, Le « jeu du mistigri » entre les Etats et l'Union », *Les Etudes du CERI*, 186, 2012.
- Rosental Paul-André, « Migrations, souveraineté, droits sociaux » Protéger et expulser les étrangers en Europe du XIXe siècle à nos jours, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66(2), 2011.
- Russel King, Daniela Debono, Irregular Migration and the Southern European Model of Migration, *Journal of Mediterranean Studies*, 22(1), 2013.
- Souiah Farida, « Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de harraga », *Hommes et migrations*, 1304, 2013.
- Tarrius Alain, *Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Paris, 1992.

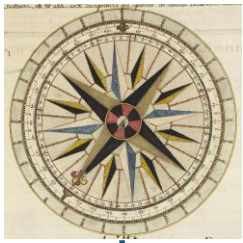


ANNEXE : DÉTAIL DES AXES

Axe 1 : La fabrique des politiques liées au gouvernement des migrations

L'un des enjeux de cette École d'Été est de contribuer à la compréhension du **gouvernement des migrations en Méditerranée** en se centrant sur les activités concrètes, luttes et controverses, d'acteurs agissant au sein de configurations particulières. La diversité des acteurs qui s'investissent dans la fabrique des politiques migratoires et la circulation de normes et de bonnes pratiques en Méditerranée incitent le chercheur à compléter la cartographie des acteurs en jeu qui se mobilisent au-delà des arènes les plus visibles des négociations diplomatiques. Les processus qui modèlent les parcours des migrants et pèsent sur les intérêts et les droits des migrants s'inscrivent au croisement de différentes échelles (supra-nationale, nationale mais aussi locale). À cet égard, le gouvernement des migrations en Méditerranée prend souvent peu en compte le rôle des États voisins de l'UE. Si la littérature a progressivement intégré les stratégies déployées par les pays "du Sud de la Méditerranée" pour encourager, réguler, contraindre ou criminaliser la migration (Souiah, 2013 ; El Qadim, 2015), les analyses véhiculent une vision souvent peu conflictuelle des processus de mise en politique des enjeux migratoires dans ces pays. Les réformes du secteur migratoire engagées doivent alors être réinscrites dans des agendas politiques nationaux ainsi que dans les controverses politiques et médiatiques locales. Une plus grande attention aux pratiques de traduction des normes permettrait également de mieux rendre compte de la plasticité du modèle européen de gestion des migrations, les politiques européennes représentant plus un « patchwork » (Guiraudon, 2010) qu'un modèle stabilisé. Les normes du gouvernement des migrations se réinventent d'ailleurs sans cesse à Bruxelles, dans les délégations de l'UE ou dans les organisations internationales et les acteurs nationaux prennent également part aux luttes symboliques autour de la définition du traitement des étrangers. Comment ces acteurs s'investissent-ils dans des espaces de transaction pour faire valoir leur cadrage du problème ?

Une autre piste de réflexion consiste à mieux caractériser, à partir de l'espace méditerranéen, les logiques plurielles du contrôle des mobilités. Si la littérature a montré que les professionnels de la sécurité avaient progressivement acquis une position dominante (Bigo, 1996 ; 2013), la fabrique des politiques migratoires reste traversée de compétitions discursives et de luttes institutionnelles. Tout d'abord, au sein même du champ de la sécurité, qui n'est pas homogène mais pris dans des luttes et concurrences internes. La sécurisation de l'immigration peut par ailleurs représenter une ressource politique, économique et symbolique pour des entrepreneurs politiques. Si l'interprétation "sécuritaire" de l'immigration est largement partagée en Europe, chaque pays a sa propre façon de la rentabiliser sur le plan politique (Ritaine, 2005). Ensuite, les discours de sécurisation sont co-produits par des acteurs relevant d'autres secteurs professionnels, et notamment celui de l'humanitaire (Agier, 2008). Enfin, les logiques de contrôle et de sécurisation des migrations se réfractent bien au-delà des seuls secteurs dits « de sécurité » (gestion des frontières, régime d'expulsion, etc.) pour affecter une série de politiques publiques communément étiquetées comme sociales, d'intégration ou d'emploi. Les parcours des migrants sont structurés par une multitude de régulations qu'il s'agisse des règles régissant l'accès au marché de l'emploi, à la protection sociale ou encore des pratiques commerciales des compagnies de transport. Le contrôle des migrants résulte alors de la combinaison de ces différentes logiques. Par exemple, la sécurisation des frontières s'accommode bien souvent d'un « utilitarisme migratoire » (Morice 2004) valorisant les migrations temporaires et tolérant la présence de travailleurs sans-papiers dans certains secteurs de l'économie. En Méditerranée, le travail saisonnier agricole constitue l'un des exemples caractéristique de cette main-d'œuvre étrangère aux droits très fortement limités (Decosse 2011 ; Mesini 2009). On s'intéressera en ce sens à la façon dont ces différentes régulations s'articulent dans des espaces localisés.

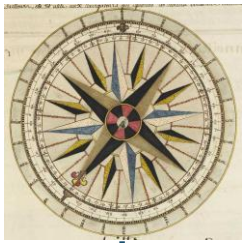


Par ailleurs, on peut se demander en quoi l'investissement d'acteurs différenciés dans le gouvernement des migrations est l'occasion de dynamiques de spécialisation professionnelle et d'un renouvellement des pratiques de coopération en Méditerranée (coopération transfrontalière, missions à l'étranger des agents de sécurité, séminaires de formation d'avocats, de militants, etc.). Par exemple, quels sont les effets de la transnationalisation du gouvernement des migrations sur les professions (formations, outils de travail et de gestion, croyances dans les technologies de surveillance etc.) ? Appréhender le gouvernement des migrations en Méditerranée revient ainsi à articuler des études fouillées des pratiques des acteurs à différents niveaux qu'il s'agisse des négociations interétatiques, ou des échanges localisés entre acteurs locaux. Au-delà des seuls cercles des décideurs, les catégories de la migration se rejouent en effet dans les interactions localisées et les pratiques quotidiennes des acteurs impliqués dans la gestion des migrations. Assistet-on dès lors à la recomposition des chaînes d'interdépendance locales, nationales et internationales et des rapports de force dans les processus décisionnels ? On pourra s'interroger sur les lieux multiples de fabrication et d'actualisation des frontières en Méditerranée (Frigoli, 2009).

Axe 2 : Contestation, contournement et structures d'opportunité

Un deuxième axe est consacré aux redéfinitions, réappropriations et contestations des normes qui émergent autour des frontières démultipliées qui caractérisent le gouvernement des migrations en Méditerranée. À ce titre, les luttes et actions militantes en lien avec les réseaux de solidarité de migrants sont un espace central de contestation des politiques migratoires en Méditerranée. En quoi ces mobilisations constituent-elles des ressources et appuis dans l'accès aux droits des migrants et participent-elles à façonner les carrières migratoires ? Des travaux récents ont fait émerger le rôle de l'environnement local et de mobilisations localisées des migrants dans la construction d'opportunités et le déblocage de situations individuelles et collectives (Lendaro, 2013). Comment ces mobilisations localisées s'articulent-elles à des luttes menées dans d'autres espaces locaux, nationaux et supranationaux de part et d'autre de la Méditerranée ? En outre, les parcours des migrants, on l'a vu, s'inscrivent au carrefour de régulations multiples. Dans quelle mesure les luttes et mobilisations sociales qui prennent place dans d'autres champs se saisissent des enjeux liés au sort des migrants sur un territoire donné (luttes syndicales, accès à la santé, au logement etc.) ?

En contexte de durcissement des politiques migratoires autour de la Méditerranée, certains espaces se construisent par ailleurs comme lieux d'immobilisation, « sas » et « impasse » (Aslan, Pérouse, 2003) pour les migrants : villes de transit ou d'accueil, camps de réfugiés, centres de rétention, etc. Quels sont les effets des mesures de sécurisation et des politiques de dissuasion sur les pratiques des migrants, leurs rapports à l'administration (Biehl, 2009), leurs modes d'organisation et leurs trajectoires migratoires ? Si le gouvernement des migrations s'incarne dans des techniques d'identification et de catégorisation des individus, dans quelle mesure les dispositifs et catégories de gestion des migrations peuvent également servir de support à l'action collective des migrants ? Dans ces espaces, la faiblesse de l'assistance publique s'accompagne de la structuration, tolérée mais bien souvent aussi encouragée par les pouvoirs publics, d'acteurs intermédiaires tels que les ONG, associations caritatives et de défense des droits de l'homme ou organisations internationales (Étienne, Picard, 2012). De quelle manière les mutations des politiques migratoires impactent-elles les pratiques de ces intermédiaires ? Les relations complexes qu'elles nouent avec les institutions étatiques affectent-elles l'espace de solidarité non gouvernementale et de quelle manière les migrants s'en accommodent-ils ?



Les transformations des routes migratoires modifient également l'espace urbain et reconfigurent les réseaux informels, tels que les niches économiques, associations communautaires, réseaux familiaux, religieux et organisations confessionnelles (Danış, 2006 ; Bava, Picard, 2014). De manière générale, la dégradation durable des économies européennes et la conflictualité croissante des enjeux migratoires dans le débat politique des pays d'accueil et de transit mettent à l'épreuve les modes d'insertion dans le tissu économique et social. Dans ce contexte, les migrants s'appuient-ils sur de nouvelles sociabilités locales et des systèmes d'organisation parallèles leur offrant des possibilités d'accumulation d'un capital social et de contournement des cadres d'action publique existants ? Comment les migrants gèrent-ils ces sociabilités pour contourner ou infléchir les politiques restrictives en place et élaborent-ils leur projet migratoire ? Mobiliser ces ressources revient souvent par ailleurs à s'exposer à des violences physiques et symboliques auxquelles prennent part les filières de passeurs, celles de l'économie souterraine et du travail forcé. Quelles stratégies ces réseaux déploient-ils pour contourner les dispositifs existants (Anteby-Yemini, 2008) et les politiques de lutte contre la criminalité organisée qui les ciblent ? Étant donné le caractère évolutif et la diversité des frontières, dispositifs « intelligents » et matériels en Méditerranée, comment l'économie informelle des frontières (Parizot, 2014) se recompose-t-elle ?